

Nous contacter

Tél : 06.51.76.76.27.

E-mail : cips.formation@orange.fr

Site internet : www.cipsformation.com



TRAVAIL SUR ECRAN



OBJECTIFS

- Connaître les risques et les effets sur la santé liés au travail sur écran
- Implanter correctement un poste sur écran afin d'être plus efficace



PROGRAMME

Définitions de base (risque, accidents du travail, maladie professionnelle, TMS...)

Statistiques nationales et de l'entreprise sur les accidents du travail et les maladies professionnelles

Activité et organisation du travail

Ergonomie du poste :

- Réglage de l'écran, du siège
- Repose pieds
- Disposition du matériel
- Réglage du plan de travail

Environnement du poste :

- Ambiance lumineuse, sonore et thermique

Les règles d'implantation d'un écran



DOCUMENTATION

Un **support de formation** est remis à chaque stagiaire



PUBLIC CONCERNE

Toute personne travaillant sur écran

Aucun pré-requis



ORGANISATION

Durée du stage : 2 heures

Participants : de 1 à 10 stagiaires

Méthodes pédagogiques :

Expositive, démonstrative, exercices pratiques

Matériel pédagogique : Caméra, appareil photo pour filmer pendant la formation

Intervenant : Formateur spécialiste au travail sur écran

Validation : Délivrance d'une attestation de formation



REGLEMENTATION

Article R.4542-16 : L'employeur assure l'information et la formation des travailleurs sur les modalités d'utilisation de l'écran et de l'équipement de travail dans lequel cet écran est intégré.

Chaque travailleur en bénéficie avant sa première affectation à un travail sur écran de visualisation et chaque fois que l'organisation du poste de travail est modifiée de manière substantielle